

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2015

*Le 21 janvier 2015*

L'an deux mille quinze, le vingt et un janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaients présents : MM. Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Absents excusés: François VERGNE, Magali BAZIRE

Date des convocations : 15 janvier 2015

Date d'affichage : 28 janvier 2015

Madame Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

## **MARCHE DE TRAVAUX : TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CANTINE EN MAISON DES SERVICES ET COMMERCES ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE : REATTRIBUTION DU LOT 1 SUITE A LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE LORS DU MARCHE INITIAL**

Au vu du rapport de la commission d'analyse des offres du maître d'œuvre et des réunions de la commission d'appel d'offres du 9 janvier et du 20 janvier 2015, l'entreprise SCL d'Isigny sur mer est retenue pour un montant HT de 178 340,42 €.

## **DROIT DE STATIONNEMENT**

Madame le Maire informe de la demande d'une entreprise de camion d'outillage pour un emplacement sur un parking pour la vente de matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les entreprises de camions d'outillage, qui sollicitent un emplacement, à stationner sur le parking du stade Cédric LEPLEY et fixe le droit de stationnement à 30 € pour chaque demande.

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SYNAPSE**

L'association SYNergie entre les Acteurs Professionnels de Santé de l'Elle, dite SYNAPSE a été créée dans le but de contribuer à l'émergence d'un projet commun entre les communes de Cerisy la Forêt et Saint Clair sur Elle afin de pérenniser une offre de soins pour la population. Elle regroupe les professionnels de santé des deux communes. L'association doit faire face à des frais administratifs pour sa création.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour verser une subvention

exceptionnelle sur le budget 2015 d'un montant de 80 € à l'association SYNergie.

Madame le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2015 à laquelle étaient conviés les professionnels de santé des deux communes ainsi que les deux maires.

Le projet qui répond le mieux au contexte et aux besoins est un projet de santé et un projet professionnel commun avec une construction dans chacune des communes.

Pour Saint Clair sur Elle, le projet de maison de santé pluri-professionnelle sera prévu pour accueillir trois médecins, 5 infirmiers, 1 kinésithérapeute, 1 podologue et 1 diététicienne.

### **POINT SUR LES TRAVAUX DE TROTTOIRS**

Une réunion a eu lieu avec Messieurs TOURNIERE et VIOLETTE du Conseil Général. La mise en place du sens unique aura lieu en 2 mars prochain.

Une réunion publique sera organisée le 23 février 2015 à la maison des associations pour présenter le projet aux riverains concernés.

Un point sera fait le 3 avril à 11h00 pour lister les avantages et les inconvénients de cette mise en place avec les services du Conseil Général.

Les travaux débuteraient en 2016.

Le Conseil Général peut, par convention, apporter une assistance technique à la collectivité pour ce projet (étude, consultation, suivi des travaux, réception,...). Le coût global de cette prestation correspond à 5 % du montant des travaux.

### **BILAN DE LA SOIREE VOEUX**

Le jour et l'heure (le vendredi à 20h00) est satisfaisant pour l'ensemble des conseillers municipaux. Il est déploré le manque de jeunes à cette cérémonie.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Travaux au gymnase :**

A la demande de l'architecte, un arrêté de stationnement et de circulation a été pris par Madame le Maire pour autoriser les intervenants au chantier à emprunter le sens interdit rue du Colombier et à stationner sur le parking longeant le gymnase sur cette même rue.

Pour les riverains et utilisateurs de cette rue, le sens unique est conservé et le stationnement interdit sur le parking longeant le gymnase jusqu'à la fin des travaux.

#### **- La Poste :**

Madame le Maire informe du départ de la guichetière de la Poste suite à la réorganisation. Elle n'a pas pu être retenue sur ce poste. Le Conseil Municipal la remercie pour son investissement, pour satisfaire le client et développer le bureau de Poste de Saint Clair.

#### **- Voirie :**

Il est demandé que le camion de ramassage des ordures ménagères vienne au fonds de la rue des jardins. Les poubelles doivent être mises à l'entrée de la rue des jardins. Une demande de containers pour les habitants va être demandée à Saint-Lô Agglo.

#### **- Divers :**

Suite à la réunion avec ERDF, Serge ANFRAY est le référent de la commune pour le dispositif « CRISE » (Correspondant Réseaux Intempéries pour la Sécurité Electrique). Le rôle du correspondant est de contribuer au diagnostic des dégâts et risques locaux, d'aider à définir les travaux prioritaires, faciliter l'avancée des réparations et relayer les informations et consignes de sécurités aux habitants.